Commission de la frontière internationale

États-Unis et Canada

Rapport annuel conjoint

2014

International Boundary Commission

Commission de la frontière internationale

L'honorable John Kerry
Secrétaire d'État des États-Unis
Washington, D.C.

L'honorable Robert Nicholson
Ministre des Affaires étrangères
Ottawa, Canada

Secrétaire Kerry, ministre Nicholson :

Nous avons l'honneur de présenter aux gouvernements des États-Unis et du Canada le rapport conjoint des commissairesportant sur les travaux d'entretien et de réglementation accomplis durant l'année civile 2014 le long de la frontière entre les États-Unis et le Canada.

Il s'agit du quatre-vingt-dixième rapport annuel conjoint soumis par les commissaires en vertu des dispositions de l'article IV du Traité de Washington du 24 février 1925. Le rapport contient un compte rendu complet des inspections et des travaux d'entretien réalisés à la frontière pour la période s'étendant du 1er janvier au 31 décembre 2014.

Respectueusement soumis,

Kyle K. Hipsley
Commissaire, États-Unis

Peter Sullivan
Commissaire, Canada

United States
2000 L Street,
N.W. Suite 615,
Washington,
DC 20036 U.S.A.

Tel: (202) 736-9100
Fax: (202) 632-2008

Canada
588 rue Booth Street
Room/bureau 210
Ottawa, Canada
K1A 0E9

Tel/Tél: (613) 992-1294
Fax/Télécopieur: (613) 947-1337

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ 1
INTRODUCTION 2
PRINCIPALES ACTIVITÉS D'ENTRETIEN EN 2014 3
Réparation aux balises d'alignement de la baie Passamaquoddy (Maine/Nouveau-Brunswick) 3
Entretien d'éclaircie de la ligne Nord (Maine/Nouveau-Brunswick) 4
Démarcation et éclaircie de la rivière Saint-François (Maine/Québec) 4
Entretien de la ligne Ouest (New York/Québec) 4
Éclaircie de la ligne Ouest (Vermont/Québec) 5
Levé de contrôle des Hautes terres Maine/Québec) 5
49e Parallèle (Washington, Idaho, Montana/Colombie-Britannique) 5
Éclaircie et inspection le long du 141e Méridien (Alaska/Yukon) 6
ACTIVITÉS D'ENTRETIEN MINEUR EN 2014 7
ACTIVITÉS DES COMMISSAIRES 8
Inspections sur le terrain 8
Réunions des commissaires 8
LIAISON ET COMMUNICATION 9
Modernisation du site web 9
Consultations avec les propriétaires fonciers 9
Relations avec les agences frontalières 9
SUJETS RÉGLEMENTAIRES 10
PLANIFICATION POUR 2015 11
Section des États-Unis 11
Section du Canada 11
Accomplissements contre le plan de 15 ans 12
RAPPORT DES DÉPENSES COMPARABLES 13
ATTESTATION 15
ANNEXE A – DÉTAILS DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ 17
ANNEXE B - SOMMAIRE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ 35
ANNEXE C – PLAN DE 15 ANS 39
ANNEXE D – PLANS DES BORNES INSTALLÉES 44

RÉSUMÉ

La Commission

La Commission de la frontière internationale (CFI) est une organisation mixte formée de deux commissaires dûment nommés par le Canada et les États-Unis pour maintenir une ligne frontalière entre les deux pays, conformément aux dispositions du Traité de 1925. La CFI assure l'entretien et l'intégrité d'une ligne frontalière paisible et bien définie entre le Canada et les États-Unis, contribuant à la sécurité à la prospérité mutuelle des citoyens des deux pays.

Ce que nous faisons

Pour remplir son mandat, la commission procède à des inspections routinières, répare ou remplace les bornes frontière endommagées, entretient les éclaircies à travers bois et forêts, et garde les coordonnées frontalières à jour en procédant à des levés additionnels, lorsque nécessaires.

Structure

La commission est organisée en deux sections sous la direction des commissaires canadien et américain. Le travail d'entretien est partagé à parts égales entre les deux sections, basé sur un plan à long terme de 15 ans mis conçu par la Commission.

Réalisations

Les efforts ont été concentrés sur l'entretien d'éclaircie et l'inspection de la frontière Alaska/Yukon, l'entretien d'éclaircie et des levés le long du 49e Parallèle, l'inspection le long du fleuve Saint-Laurent et des Grands Lacs, l'entretien de bornes frontière le long de la frontière New York/Québec, et l'inspection, le levé et l'entretien d'éclaircie de la frontière Maine/Québec.

Notre rendement

La commission est alignée avec le plan d'entretien de 15 ans, sauf en ce qui concerne la mise à jour des cartes officielles qui souffre du retard dans le traitement des levés récents. Le plan d'entretien à long terme est en cours de révision afin de prendre en compte les changements récents dans les méthodes de travail résultant de la mise en œuvre du SIG, et pour s'attaquer au projet de cartographie.

Les commissaires

Le commissaire des États-Unis est Kyle K. Hipsley, un employé de longue date de la section américaine, plus récemment en tant que commissaire adjoint. Peter Sullivan est l'arpenteur général des terres du Canada et conséquemment, commissaire du Canada en vertu de la *Loi sur la commission frontalière.*

Kyle K. Hipsley
Commissaire, États-Unis

Peter Sullivan
Commissaire, Canada

INTRODUCTION

Ce rapport est le 90e rapport annuel publié par la Commission de la frontière internationale sur l'entretien de la frontière internationale entre le Canada et les États-Unis, comme prescrit dans son mandat défini par le Traité de Washington de 1925. Ce rapport fait état de la manière selon laquelle la frontière entre le Canada et les États-Unis, de l'Atlantique au Pacifique et de l'océan Pacifique à la mer de Beaufort a été entretenue en 2014. On y trouve une compilation des activités ainsi qu'une corrélation entre les activités de maintenance et les plans d'entretien à court, moyen et long terme.

La frontière entre les États-Unis et le Canada a été définie par 26 traités, conventions, protocoles, arbitrages et adjudications entérinés dans le temps entre le traité de paix de 1783 (entre la Grande-Bretagne et les États-Unis) et le traité sur la frontière internationale de 1925 (entre les États-Unis et le Canada). Bien qu'au fil des ans, plusieurs commissions frontalières spéciales aient pu siéger, la CFI est issue du *traité de 1908* qui nomma deux commissaires dont le mandat était de localiser et de marquer la frontière entre les deux pays. La Commission de la frontière internationale (CFI) devint permanente avec le traité de 1925, avec comme mandat de maintenir la frontière, sous la direction de deux commissaires.

Le mandat de la CFI est ainsi issu des traités de 1908 et de 1925 et, pour la section canadienne, de la *Loi sur la Commission frontalière* de 1960. Selon ce mandat : *"The Commissioners appointed under the provisions of the Treaty of April 11, 1908, are hereby jointly empowered and directed: to inspect the various sections of the boundary line between the Dominion of Canada and the United States and between the Dominion of Canada and Alaska at such times as they shall deem necessary; to repair all damaged monuments and buoys; to relocate and rebuild monuments which have been destroyed; to keep the boundary vistas open; to move boundary monuments to new sites and establish such additional monuments and buoys as they shall deem desirable;* ***to maintain at all times an effective boundary line*** *between the Dominion of Canada and the United States and between the Dominion of Canada and Alaska"* ***(International Boundary Treaty 1925)***[1]

La Commission de la frontière internationale comprend une section américaine et une section canadienne, chacune rendant compte à son commissaire respectif. Nommé à l'automne 2014 par le président Obama, le commissaire des États-Unis est Kyle K. Hipsley. Il œuvre au sein de la section des États-Unis depuis plus de 30 ans et, plus récemment à titre de commissaire adjoint. Le commissaire du Canada est Peter Sullivan, nommé en 2007 par ordre du Conseil en vertu de son poste d'arpenteur général des terres du Canada. Aux employés au niveau de la technique, de l'administration et des politiques administratives s'adjoignent des employés saisonniers.

[1] *Traité en vue de déterminer la démarcation de la frontière entre les États-Unis et le Canada.* Signé le 24 février 1925. L'échange des ratifications a eu lieu à Washington, le 17 juillet 1925.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'ENTRETIEN EN 2014

La campagne terrain 2014 a débuté en mai pour se terminer au mois de novembre. Les efforts ont été concentrés sur la baie de Passamaquoddy, la ligne Nord, la rivière Saint-François, les Hautes terres, la ligne Ouest, le 49e Parallèle et le 141^{e} Méridien. La section narrative qui suit présente un aperçu du travail, alors que les annexes techniques fournissent de l'information numérique plus détaillée.

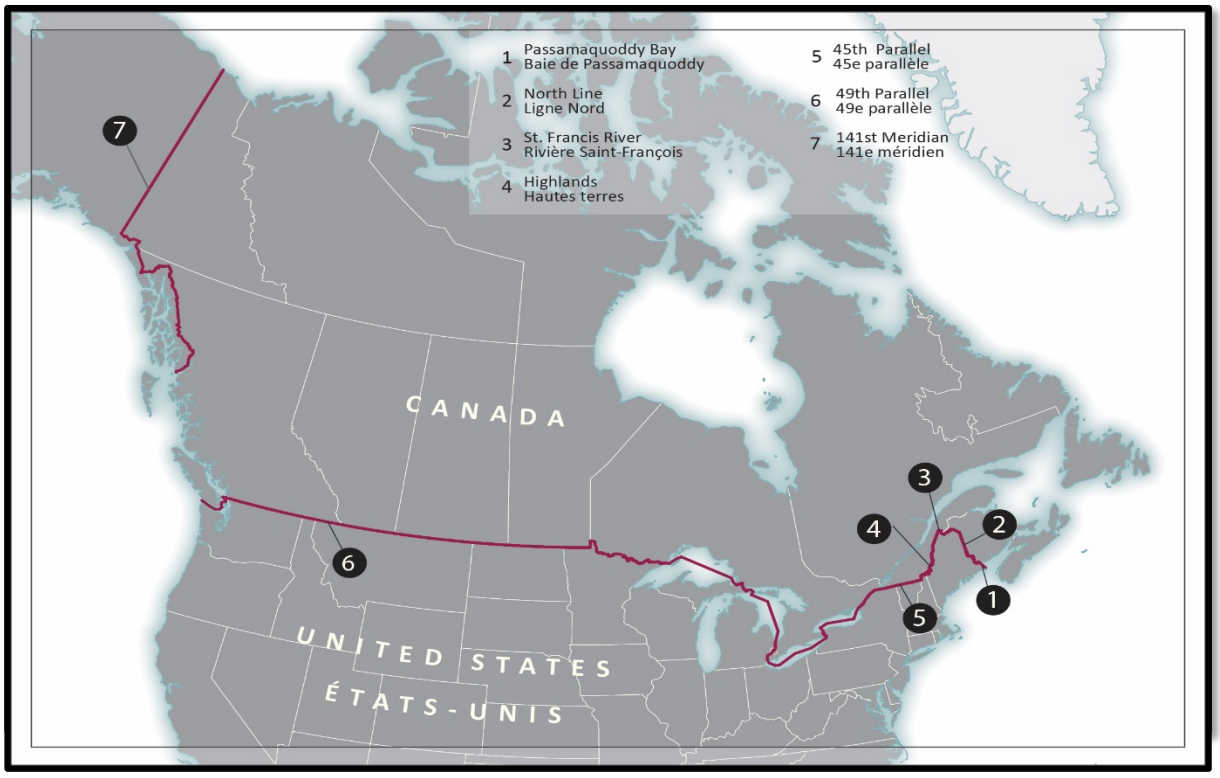

Réparation aux balises d'alignement de la baie Passamaquoddy (Maine/Nouveau-Brunswick)

Balise d'alignement no 47 renouvelée de la baie Passamaquoddy

La frontière internationale, qui se faufile sur 25 miles (40 km) entre les îles de la baie Passamaquoddy, se compose de 14 segments rectilignes. Les points d'inflexion entre les segments de la frontière sont marqués par des balises d'alignement terrestres. Les balises d'alignement sont installées en paires et les éclaircies entre les paires de balises doivent être entretenues fréquemment afin qu'elles demeurent visibles à partir des points d'inflexion au large. Un cycle d'entretien de 3 ans est requis afin de maintenir les balises d'alignement en bon état. Un contrat a ainsi été accordé par la section des États-Unis afin d'assurer l'entretien et les réparations nécessaires aux balises d'alignement.

Entretien d'éclaircie de la ligne Nord (Maine/Nouveau-Brunswick)

La ligne Nord sépare le Maine et le Nouveau-Brunswick, se prolongeant vers le nord à partir de la source de la rivière St. Croix jusqu'à son intersection avec la rivière Saint-Jean. D'une longueur d'environ 78 miles (125 km), cette ligne frontière traverse fermes et forêts de conifères. La croissance rapide de la végétation nécessite un entretien fréquent, et deux contrats ont été accordés à des firmes spécialisées par la section des États-Unis pour effectuer le dégagement de l'éclaircie. Un premier contrat couvrait une distance de 35 miles (56,3 km) entre les bornes frontière 1 et 49 et le second contrat couvrait une distance de 46,6 miles (68,5 km) entre les bornes frontière 49 et 117-73. Tous les arbres, arbustes et branches en surplomb ont été dégagés de sorte que plus aucun obstacle n'obstrue le champ de vision jusqu'à l'horizon sur une largeur de 20 pieds (6 mètres), soit 10 pieds (3 mètres) de chaque côté de la ligne frontière. Le dégagement de cette section a débuté en 2013, mais ne fut achevé qu'en 2014 vu les précipitations.

Démarcation et éclaircie de la rivière Saint-François (Maine/Québec)

La rivière Saint-François constitue la frontière entre les États-Unis et le Canada sur une longueur d'environ 43 miles (70 km). La rivière puise sa source dans le lac Pohénégamook et se déverse dans la rivière Saint-Jean. Son parcours traverse fermes et boisés privés du côté canadien, et des zones fortement boisées et peu peuplées du côté américain. Elle serpente les basses terres et a tendance à changer son cours. En conséquence, de longues portions de la ligne frontalière se trouvent maintenant sur la terre ferme et doivent être marquées. Une équipe des É.-U. qui poursuit l'entretien de cette section a inspecté 51 bornes de référence dont 28 nécessitaient des réparations importantes et 7 autres un renouvellement complet sur leurs sites actuels. De plus, trois nouvelles bornes de référence ont été installées afin d'aider à la localisation des points d'inflexion de la frontière sur la rivière. Lors des opérations d'entretien le long de la rivière Saint-François, Indigo Films a communiqué avec la CFI. Ils produisaient une nouvelle série intitulée World Access et ont suivi l'équipe pendant deux jours lors de la réfection d'un point de référence.

En avironnant sur la Saint-François (ME/QC)

Entretien de la ligne Ouest (New York/Québec)

Borne renouvelée sur la frontière New York/Québec

La ligne Ouest qui sépare la province de Québec de l'état de New York traverse fermes et boisés privés et constitue une région critique à cause du trafic intensif aux nombreux postes frontière qui la jalonnent. L'entretien de cette section se poursuit intensivement alors que des bornes ont été renouvelées aux points d'accès et le long de segments plus reculés de la frontière. Pas moins de 151 bornes frontière ont été inspectées, en révélant plusieurs en fort mauvais état. La plupart de ces bornes ont été installées il y a près d'un siècle et elles se détériorent. Plusieurs emplacements-clés souffrent d'un manque de bornes frontière. Lors de cette opération sur le terrain, 27 bornes ont été renouvelées, 100 bornes peintes et 7 nouvelles bornes ont été ajoutées afin de

mieux démarquer ces zones très actives. Le travail intensif a débuté il y a quatre ans et se poursuit cette année sous la direction de la section canadienne.

Éclaircie de la ligne Ouest (Vermont/Québec)

Cette saison, la ligne Ouest qui sépare l'état du Vermont de la province de Québec a été éclaircie entre le ruisseau Hall et le lac Memphrémagog. Les balises installées en 2013 ont bien servi les entrepreneurs qui devaient repérer et dégager l'éclaircie de 20 pieds (6 mètres) sur une distance de 32,7 miles (52,4 km).

Borne frontière originale marquant encore aujourd'hui le 45e Parallèle (VT/QC)

Levé de contrôle des Hautes terres Maine/Québec)

Levé GPS dans les Hautes terres (ME/QC)

La section des Hautes terres de la frontière internationale est une des sections les plus difficiles et exigeantes de la frontière à maintenir. Elle est située entre les sections du bras nord-ouest de la rivière Saint-Jean et du ruisseau Hall – une longueur de 175 miles (280 km) jalonnée de presque 3 400 bornes. Le levé de contrôle GPS a été effectué du début à la fin (borne 314 à la borne 507) afin d'améliorer la précision des coordonnées de la frontière. Les données récoltées serviront à recompiler les données d'arpentage traditionnelles amassées lors du réarpentage des années 90. Ce levé de contrôle comprenait le positionnement de 97 bornes de référence étalées sur la section tout entière qui ont ensuite été reliées aux stations de contrôle modernes au Canada et aux États-Unis.

49e Parallèle (Washington, Idaho, Montana/Colombie-Britannique)

Les levés se sont poursuivis le long du 49e parallèle sous la direction d'une équipe américaine. Un total de 80 bornes furent relevées dans des conditions parfois difficiles. Cette section de la frontière qui traverse les Rocheuses est réputée être l'une des plus difficiles, avec des sommets atteignant jusqu'à 10 000 pieds, soit 3 000 mètres. On n'y accède que par hélicoptère, et quelques routes forestières difficilement praticables. Les données recueillies cette année seront combinées avec les levés antérieurs pour produire des coordonnées actualisées de cette section de la frontière. En plus des levés, on des travaux d'éclaircie ont été menés sur la limite nord du parc Glacier.

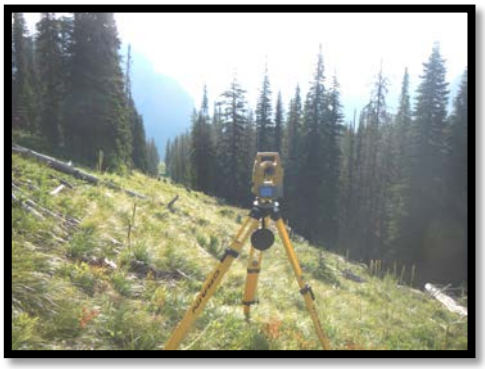

Marquage de la ligne frontière pour des travaux d'éclaircie (WA/C.-B.)

Éclaircie et inspection le long du 141e Méridien (Alaska/Yukon)

La frontière clairement définie du 141e Méridien (AK/YK)

Séparant l'Alaska du Yukon, le 141e Méridien s'étend du mont St. Elias jusqu'à l'océan Arctique. D'une longueur totale de 650 miles (1 045 km), cette ligne traverse des régions à la topographie et à la végétation variées. Les travaux d'éclaircie de cette section vont bon train et en sont à leur cinquième année. Les opérations de 2014 ont été entreprises tant par la section américaine que la section canadienne. La section canadienne a fait dégager les branches en surplomb, arbres et arbustes sur une distance de 32,8 miles (52,7 km) entre les bornes frontière 174 et 187 A. Le travail a été effectué par une entreprise spécialisée sous contrat avec la section canadienne. L'entrepreneur avait aussi la tâche d'inspecter les bornes frontière rencontrées le long de la ligne.

La section des États-Unis a déployé une de ses équipes sur le terrain afin de dégager l'éclaircie entre les bornes frontière 50 et 25. L'équipe a campé sur le terrain tout au cours de l'été et a pu dégager la percée sur une distance de 44,5 miles (71,6 km) de la borne 37 à la borne 51.

Campement sur la rivière Porcupine (AK/YK)

ACTIVITÉS D'ENTRETIEN MINEUR EN 2014

Le Département de la Sécurité intérieure (DSI) a demandé à la CFI d'à nouveau dégager 3 sections de la ligne Ouest aux points d'entrée suivants : Morse's Line, Herdman et Hemmingford. Le travail a été effectué par une équipe de la CFI de la borne 619 à la borne 684.

Un contrat a été attribué à Atlantic Testing Laboratories pour effectuer des tests du sous-sol dans la baie Missisquoi du lac Champlain (NY/QC). Ces travaux préliminaires appuieront une étude de faisabilité sur l'installation possible d'une tour d'alignement sur le fond du lac afin d'améliorer la démarcation de la frontière sur ce plan d'eau.

À la demande de la patrouille frontalière des États-Unis, une nouvelle borne frontière a été installée un peu à l'ouest du point d'entrée de Sweetgrass. À l'est et à l'ouest, les bornes avoisinantes du point d'entrée ont été restaurées et des balises supplémentaires en carsonite installées.

À droite, base de mât installée par la CFI – ME/QC,NB

En préparation pour le Congrès mondial acadien 2014, on a communiqué avec la CFI au sujet de l'érection d'un mât près de l'intersection des frontières du Maine, du Québec et du Nouveau-Brunswick. Ayant déjà planifié le renouvellement de la borne de référence C-125, la CFI a aisément pu construire une base afin que les organisateurs puissent y installer leur mât.

Une équipe de la CFI a été déployée dans les eaux frontalières du secteur du lac des Bois pour dégager autant des trois portages que possible avant la fin de la saison de terrain. Ils ont pu en dégager deux : le Swamp Portage et le Height of Land Portage. Le Watap Portage sera dégagé la saison prochaine.

ACTIVITÉS DES COMMISSAIRES

Inspections sur le terrain

Les inspections effectuées par les commissaires et leurs assistants assurent que les travaux réalisés sur le terrain sous leur direction sont conformes aux normes de la Commission, et sont faits en conformité avec le Traité. Au cours de la période, les commissaires ont procédé à des inspections dans les régions suivantes :

La baie Passamaquoddy (Maine/Nouveau-Brunswick)

En mai 2014, le commissaire du Canada, Peter Sullivan, accompagné de Daniel Fortin, Jean Gagnon et Kevin Bagwell ont inspecté la baie Passamaquoddy.

La ligne Ouest (New York/Québec)

En juin 2014, Daniel Fortin et JT Moore ont inspecté le travail d'une équipe de terrain canadienne à l'œuvre sur la ligne Ouest (NY/QC). Le travail de l'équipe canadienne a été trouvé tout à fait satisfaisant. Lors de l'inspection, messieurs Fortin et Moore ont découvert que des clôtures avaient été installées en contravention de la Loi sur la Commission de la frontière internationale.

Le 141e Méridien (Alaska/Yukon)

En juillet 2014, le commissaire du Canada, Peter Sullivan en compagnie de Daniel Fortin, Jean Gagnon et de JT Moore, ont inspecté les sites de contrats de dégagement et rendu visite à l'équipe de terrain américaine à l'œuvre sur le 141^{e} Méridien (AK/YK). Le travail contractuel de dégagement a été jugé satisfaisant. La visite rendue à l'équipe des États-Unis a permis d'observer de près l'excellent travail accompli malgré des conditions de travail difficiles à cette latitude nordique.

Réunions des commissaires

Les commissaires des États-Unis et du Canada se rencontrés à deux reprises au cours de l'année afin d'examiner l'état des projets, d'approuver les projets à venir, de discuter et d'approuver les dépenses comparables et enfin, pour étudier les questions qui leur ont été soumises. La réunion du printemps eut lieu le 23 et 24 avril 2014 à Washington D.C., et la réunion d'automne eut lieu le 23 et 24 avril 2014 à Calgary, Alberta. La plupart des sujets à l'ordre du jour de ces rencontres sont inclus dans le présent rapport.

LIAISON ET COMMUNICATION

La Commission s'efforce de demeurer en liaison constante avec les différents intervenants à travers toutes sortes d'activités de communication. Voici une liste des principales activités de communication couvrant la période.

Modernisation du site web

La commission s'est engagée à moderniser son site web afin d'en faire son principal moyen de diffusion de l'information et de favoriser la communication avec les citoyens et les agences gouvernementales. Le design du site est terminé et le site s'étoffe de contenu. Il sera évalué au niveau du contrôle de la qualité avant d'être lancé. Le processus s'est étiré dans le temps, mais devrait être achevé à l'automne 2015.

Consultations avec les propriétaires fonciers

Le personnel de la CFI a rendu visite aux propriétaires locaux le long de la rivière Saint-François afin de leur expliquer les campagnes terrain à venir et de répondre à leurs questions sur le sujet. Ils ont de plus consulté les propriétaires et autorités frontalières au point d'entrée Champlain/Lacolle entre New York et le Québec au sujet d'empiétements du côté canadien de la percée.

Relations avec les agences frontalières

Les autorités frontalières des États-Unis et du Canada ont été contactées ou visitées durant la saison hivernale afin que nous puissions les aviser des projets à venir. En retour, la commission profite de la rétroaction qui lui permet de mieux concentrer ses ressources afin d'offrir un meilleur service.

SUJETS RÉGLEMENTAIRES

La commission contrôle la construction des ouvrages situés à moins de 3 mètres (10 pieds) de la frontière. Ainsi, toute construction — que ce soit un fossé, un bâtiment, une structure en surface ou souterraine (lignes téléphoniques, télégraphiques, de câblodistribution, électriques ou gazoducs), voies de communication et autres – doit faire l'objet d'une autorisation préalable de la Commission. Au cours de la période, les commissaires se sont penchés sur les demandes suivantes :

- Autorisation a été accordée pour l'installation d'une ligne électrique par-delà la frontière afin d'alimenter deux sucreries et une station de pompage. La ligne électrique traversera la branche sud-ouest de la rivière Saint-François tout juste au nord-est du point d'inflexion 233.
- Autorisation a été accordée d'entreprendre des travaux de construction le long du 49e Parallèle entre les bornes 817 et 818 afin de remplacer une section de pipeline pour cause d'entretien.
- Autorisation a été accordée d'installer un pipeline collecteur par-delà la frontière à l'ouest de la borne 609 aux environs de la municipalité rurale de Cambria no 6, Saskatchewan et Divide County au Dakota du Nord.
- Une demande d'autorisation de construire un mur de soutènement qui empiéterait sur la percée de 10 pieds/3 mètres du côté canadien à la borne 553A dans la municipalité de Stanstead a été refusée.
- Une demande d'autorisation de construire un petit édifice de douane permanent adjacent à la frontière dans la municipalité de St-Zacharie, Québec, qui empiéterait sur la percée de 10 pieds / 3 mètres du coté canadien près de la borne 318A, a été refusée
- Un avis de démolition et de nouvelle construction a été reçu de la Corporation of Delta aux environs de la borne 4 à Delta, Colombie-Britannique. Une réponse a été acheminée par la section canadienne les avisant de la réglementation et des processus exigés pour la construction le long de la frontière

PLANIFICATION POUR 2015

La commission prévoit entreprendre les activités suivantes au cours de l'année :

Section des États-Unis

La section des É.-U. mènera à bien les projets suivants :

- Contrat de dégagement d'éclaircie le long du 49e parallèle d'une longueur de 63,4 miles/102 km de la borne 72 (côté est du lac Ross) à la borne 111A au point d'entrée Nighthawk/Chopaka (WA/C.-B.).
- Rivière Saint-François – Les bornes de référence seront réparées ou renouvelées à partir du point d'inflexion 231 vers le nord au point d'inflexion 344 (ME/QC).
- Dégagement d'éclaircie – projet maison : Borne 37 du 141e Méridien vers le nord jusqu'à la borne25 pour un total de 44,5 miles/71,6 km (AK/YK) et entre la borne 156 et 157 pour un total; de 2,9 miles/4,5 km (AK/YK).
- Levés à divers endroits le long du 49e parallèle afin de recueillir des vecteurs et écarts manquants afin de pouvoir compléter des sections de frontière (WA, ID, MT/C.-B.).
- Renouvellement de bornes et levés le long du 141e Méridien de la borne 111 à la borne 1-83 (AK/YK).
- Dégagement d'éclaircie – parc national des Glaciers : section no 6 située sur la rive ouest du lac Waterton – à partir de 0,1 mile à l'est de la borne 276 jusqu'à 0,6 mile à l'ouest de la borne 274, un total de 3,1 miles (5 km) MT/C.-B.).
- Dégagement d'éclaircie – projet maison : Watap Portage entre les PI 1161, 1162 et 1163 (MN/ON).
- Installer une nouvelle borne à Hyder/Stewart (AK/BC)

Section du Canada

Les activités d'entretien de la section canadienne porteront sur les sections suivantes :

- Contrat de dégagement d'éclaircie le long du 141e Méridien de la borne 70 à la borne 76 pour un total de 20,7 miles/33,3 km (YK/AK)
- Contrat de dégagement d'éclaircie le long de la ligne Ouest de la borne 572 à la borne 631 pour un total de 40,4 miles/65 km (NY, VT/QC).
- Contrat de dégagement d'éclaircie le long du 49e Parallèle de la borne 5 à la borne 26 pour un total de 18,6 miles/29,9 km (WA/C.-B.).
- 45e Parallèle – Inspection et réparation des bornes de la ligne Ouest (NY/QC).
- Levé de la vallée Fraser sur le 49e. Compléter le levé de contrôle de 2009 et déterminer les besoins d'abornement au point d'entrée de Linden/Sumas (WA/C.-B.).
- Ligne Sud, Sud-Ouest compléter le levé de 2013. (ME/QC).
- 49e Parallèle segment Cascade – Travail d'arpentage préliminaire (WA/C.-B.).

Accomplissements contre le plan de 15 ans

Aux fins administratives et de planification, la frontière, sur toute sa longueur, a été divisée en 28 sous-sections et la commission tente d'entretenir chaque sous-section de manière cyclique. Le cycle le plus court actuellement est un cycle de 4 ans (dans la vallée Fraser entre Washington et la Colombie-Britannique) tandis qu'un cycle de 15 ans est appliqué dans le Nord (d'où le plan de 15 ans). Le plan à long terme arrive à sa douzième année en 2014 et doit subir des révisions majeures, incluant la révision des cycles d'entretien actuels. L'annexe D présente l'état estimé de chacune des sous-sections, mais ne donne pas une image juste de l'état de l'entretien de la frontière. Par exemple :

- Le dégagement d'éclaircie et l'abornement de la section de la ligne Ouest (NY/QC) étaient prévus originalement pour 2012 et 2013, mais ont dû être reportés à 2014 à cause de contraintes budgétaires.

- Même si ne faisant pas partie du plan de 15 ans, un levé GPS de toute la section des Terres hautes (ME/QC) fut entrepris, couvrant 174,6 miles (281 km). Un total de 97 bornes frontière faisant partie du réseau ont été relevées.

- Deux équipes (une de chaque section) ont été déployées le long de la ligne Ouest (NY/QC) afin d'entreprendre un dégagement d'éclaircie prioritaire sur une distance de 14 miles (22 km). Le travail a été effectué à la demande du Département de la Sécurité intérieure.

Les commissaires Hipsley et Sullivan ont l'intention de mettre à jour le plan de 15 ans au printemps 2015. Les efforts d'entretien supplémentaires ainsi que les cycles de dégagement d'éclaircies plus courts pour certaines sections de la frontière y seront reflétés.

RAPPORT DES DÉPENSES COMPARABLES

Ce rapport fait état du montant total dépensé par les deux sections de la Commission en date du 31 mars 2014 pour l'entretien de la ligne frontalière en vertu de l'article IV du *Traité de Washington 1925*.

Le total cumulatif représente les dépenses totales engagées par chaque section depuis 1925 au chapitre des dépenses dites comparables. Les dépenses comparables font l'objet d'une entente entre les deux Commissaires quant à l'interprétation du dernier paragraphe de l'article IV du traité de 1925 et elle est révisée régulièrement. La présente entente est en vigueur depuis le 1er avril 1999. En vertu de l'entente, et conformément au Traité, les dépenses n'incluent pas le salaire et les dépenses du Commissaire et de ses assistants, incluant le personnel administratif, c'est-à-dire le personnel permanent de chaque section. En conséquence, cet état des dépenses ne constitue pas un rapport financier puisqu'il n'inclut pas toutes les dépenses engagées par chaque section.

La compilation de dépenses cumulatives depuis les origines de la Commission sert à démontrer que les efforts consentis par les deux gouvernements sont partagés également. Bien que le total cumulatif montre un retard au chapitre des dépenses engagées par la section américaine, cet écart n'est pas inquiétant, car la section américaine dispose actuellement d'un budget supérieur à celui de la section canadienne. On envisage que cette situation va durer de sorte que la section américaine devrait rattraper le retard d'ici quatre à cinq ans.

Étant donné que l'exercice de chaque pays couvre une période différente, le rapport des dépenses divisibles ne reflète pas toujours tous les coûts reliés aux projets de l'année en cours et montre certains coûts reliés à des projets des années précédentes.

Les dépenses sont rapportées dans la devise du pays.

Extrait de l'état certifié des dépenses comparables en date du 31 mars, 2014
Approuvé par le commissaire du Canada le 16 janvier 2015
Approuvé par le commissaire des États-Unis le 3 mars 2015

	Dépensé par Section américaine (USD)	**Dépensé par Section canadienne (CAD)**
Total au 31 mars 2013	**18,922,544.08 $**	**21,931,386.69 $**
Du 1er avril 2013 au 31 mars 2014		
141e Méridien (AK/YK) contrat d'éclaircie (53 miles/86 km)		449,549.56 $
Ligne Ouest (NY/QC) entretien de bornes		230,911.99 $
Ligne Sud Sud-Ouest (ME/QC) arpentage et inspection		83,985.71 $
Rivière St.Mary's (MI/ON) inspection		24,222.65 $
Fleuve Saint-Laurent et les Grands Lacs — inspection		18,714.86 $
Ligne Ouest (VT/QC) balises en carsonite		62,756.53 $
Rivière Saint-François (ME/QC) entretien de bornes	169,660.90 $	
Ligne Nord (ME/NB) dégagement d'éclaircie (78 miles/125 km)	159,127.77 $	
49e Parallèle (ND, MN/MB) entretien de bornes	161,412.42 $	
49e Parallèle (ND, MN/MB) contrat d'éclaircie (36 miles/57 km)	89,374.65 $	
Glacier Park (MA/MB) contrat d'éclaircie (3,1 miles/4,9 km)	45,654.56 $	
Juan de Fuca (WA/NB) remplacement de bornes	48,106.08 $	
49e Parallèle (WA, ID/C.-B.) arpentage et inspection	291,914.47 $	
141e Méridien (AK/YK) inspection	24,379.52 $	
Ruisseau Halls (NH/QC) visite du site	300.00 $	
Autres dépenses		
Cartons aux portes		1,195.00 $
Achat de véhicule	36,659.89 $	42,727.54 $
Entretien de véhicules		10,653.62 $
Services de recherché de titres		12,076.11 $
Acquisition de récepteurs GPS	50,031.02 $	
Impression et publicité	9,192.70 $	991.18 $
Balises frontière	16,899.00 $	
Sous-total pour 2013-14	**1,102,712.98 $**	**937,784.75 $**
Total au 31 mars 2014	**20,025,257.06 $**	**22,869,171.44 $**

ATTESTATION

Nous attestons que le présent rapport rend compte fidèlement du travail effectué par les commissaires pour la période se terminant le 31 décembre 2013 pour l'entretien de la frontière internationale entre le Canada et les États-Unis d'Amérique, et que les tableaux et plans y afférant représentent la vraie position et les coordonnées géodésiques et toutes les bornes déplacées ou ajoutées au cours de la période, en conformité avec les dispositions de l'article IV du traité entre les États-Unis d'Amérique et S a Majesté britannique en regard du Canada signé à Washington le 24 février 1925.

Kyle K. Hipsley
Commissaire des États-Unis

Peter Sullivan
Commissaire du Canada

COMMISSAIRES DE LA CFI

ÉTATS-UNIS	
Otto H. Tittmann	1904 – 1915
Edward C. Barnard	1915 – 1921
E. Lester Jones	1921 – 1929
James H. Van Wagenen	1929 – 1935
Thomas Riggs	1935 – 1945
John A. Ulinski	1945 – 1953
Samuel L. Golan	1953 – 1961
Edward J. King	1961 – 1969
Richard L. Herman	1969 – 1977
William M. Schreiber	1977 – 1981
Frank R. Whetstone	1981 – 1985
David C. Fischer	1985 – 1991
Allen C. Kolstad	1991 – 1993
Clyde Moore (Acting)	1993 – 1996
Thomas L. Baldini	1996 – 2002
Dennis L. Schornack	2002 – 2007
David L. Bernhardt	2007 – 2008
Kyle K. Hipsley (Acting)	2008 – 2014
Kyle K. Hipsley	2014 –

CANADA	
William F. King	1904 – 1916
James J. McArthur	1917 – 1924
John D. Craig	1925 – 1931
Noel J. Ogilvie	1931 – 1947
James M. Wardle	1947 – 1950
J. Leslie Rannie	1950 – 1951
J. Earl R. Ross	1951 – 1957
A. Frederick Lambert	1957 – 1976
Alec C. McEwen	1976 – 1991
Suzanne Jacques	1991 – 1996
Michael O'Sullivan	1996 – 2005
Peter J. Sullivan	2005 –

ANNEXE A – DÉTAILS DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ

Légende

Type de borne frontière :	MON	Borne frontière ou point d'inflexion
	RM	Borne de référence ou repère
Reconnaissance :	G	Retrouvé en bon état
	F	Retrouvée dans un état acceptable (nécessite des réparations mineures)
	PO	Retrouvée en piètre état (nécessite des réparations majeures)
	D	Détruite (la borne a disparu, mais on en a retrouvé la trace)
	NR	Non trouvée (aucune trace n'a été retrouvée, ou les recherches étaient insuffisantes)
Établie	NM	Nouvelle borne construite (à un nouvel endroit)
	R	Renouvelée (au même endroit)
Réparée :	MI	Réparations mineures (fissures réparées/mise d'aplomb/compactage du sol à la base/ etc.)
	MA	Réparations majeures (installation d'une nouvelle borne/remplacement total ou partiel de la base/recouvrement de la base/ etc.)
Peinte :	MP	Borne peinte
Description :	DU	Description mise à jour
	ND	Nouvelle description (nouvelle borne seulement)
Photo :	P	Photographiée
	NP	Non photographiée
Borne arpentée :	S	Arpentage effectué afin de déterminer les coordonnées de la borne

Baie Passamaquoddy (Maine/Nouveau-Brunswick)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
RM 47	G		MA	MP		P	
RM 48	G			MP		P	
RM 42	G			MP		P	
RM 41	G			MP		P	
RM 43	G			MP		P	
RM 44	G			MP		P	
RM 45	G			MP		P	
RM 39	G			MP		P	
RM 40	G			MP		P	
RM 46	G			MP		P	
RM 38	G			MP		P	
RM 37	G			MP		P	
RM 35	G			MP		P	
RM 34	G			MP		P	
RM 34	G			MP		P	
RM 33	G			MP		P	
RM 36	G			MP		P	
RM 27	G			MP		P	
RM 28	G			MP		P	
RM 26	G			MP		P	
RM 25	G			MP		P	
RM 23	G			MP		P	
RM 24	G			MP		P	
RM 31	G			MP		P	
RM 32	G			MP		P	
RM 21	G			MP		P	
RM 22	G			MP		P	
RM 29	G			MP		P	
RM 20	G			MP		P	

ANNEXE A – DÉTAILS DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ

Baie Passamaquoddy (Maine/Nouveau-Brunswick)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
RM 19	G			MP		P	
RM 30	G			MP		P	
RM 16	G			MP		P	
RM 12	G			MP		P	
RM 15	G			MP		P	
RM 8	G			MP		P	
RM 14	G			MP		P	
RM 13	G			MP		P	
RM 17	G			MP		P	
RM 7	G			MP		P	
RM 10	G			MP		P	
RM 9	G			MP		P	
RM 18	G			MP		P	
RM 11	G			MP		P	
RM 6	G			MP		P	
RM 5	G			MP		P	
RM 3	G			MP		P	
RM 4	G			MP		P	
RM 1	G			MP		P	
RM 2	G			MP		P	

Ligne Nord(Maine/Nouveau-Brunswick)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
MON 1	G			MP		P	
MON 2A	PO			MP		P	
MON 10A-59	PO			MP		P	
MON 10 B	PO			MP		NP	
MON 10C	PO			MP		NP	
MON 10D	PO			MP		NP	
MON 15	PO			MP		P	
MON 15A	PO			MP		P	
MON 18	PO			MP		P	
MON 18A-66	G			MP		P	
MON 19 A	G			MP		P	
MON 19A1	G			MP		P	
MON 19A2	G			MP		P	
MON 19A3	G			MP		P	
MON19A4	G			MP		P	
MON 19 B	G			MP		NP	
MON 20	G			MP		P	
MON 20 A	G			MP		P	
MON 21	PO			MP		P	
MON 21 A	G			MP		P	
MON 21 B	G			MP		P	
MON 21 C	G			MP		P	
MON 21 D	G			MP		P	
MON 22	PO			MP		P	
MON 23A	PO			MP		P	
MON 24	F			MP		P	
MON 24 A	G			MP		P	
MON 24 B	G			MP		P	
MON 25	G			MP		P	
MON 25 B	F			MP		P	

ANNEXE A – DÉTAILS DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ

Ligne Nord (Maine/Nouveau-Brunswick)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
MON 26	G			MP		P	
MON 26 A	G			MP		P	

Rivières Saint-Jean et Saint-François (Maine/Québec, Nouveau-Brunswick)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
RM S-153	PO		MA	MP	DU	P	
RM C-145	NR					NP	
RM C-133	PO	R		MP	DU	P	
RM C-142	PO					NP	
RM S-151	PO		MA	MP	DU	P	
RM C-158	F				DU	P	
RM S-160-A	G			MP	DU	P	
RM C161	PO		MA	MP	DU	P	
RM C-135	PO	R		MP	DU	P	
RM C-156	F				DU	P	
RM S-145	PO		MA	MP	DU	P	
RM C132	PO	R		MP	DU	P	
RM C-172	PO		MA	MP	DU	P	
RM S-162	PO		MA	MP	DU	P	
RM C-168-A	G			MP	DU	P	
RM C-166	PO		MA	MP	DU	P	
RM C-160	PO		MA	MP	DU	P	
RM C-141	PO		MA	MP	DU	P	
RM C148	PO		MA	MP	DU	P	
RM S-147	PO		MA	MP	DU	P	
RM C-154-A	G				DU	NP	
RM C139	PO		MA	MP	DU	P	
RM S-142	PO		MA	MP	DU	P	
RM S-159-A	G			MP	DU	P	
RM S-164	G			MP	DU	P	
RM C-176	D				DU	NP	
RM C-147	PO		MA	MP	DU	P	
RM C-163	PO		MA	MP	DU	P	
RM C-170	PO		MA	MP	DU	P	
RM S-163	G			MP	DU	P	
RM C-157	F				DU	P	
RM C-144-A	G				DU	NP	
RM S-138-A	G			MP	DU	P	
RM C136	PO	R		MP	DU	P	
RM S-144	D				DU	NP	
RM S166	PO		MA	MP	DU	P	
RM C131A	PO	R		MP	DU	P	
RM C-169-A	PO		MA	MP	DU	P	
RM S-158	F			MP	DU	P	
RM S149	PO		MA	MP	DU	P	
RM S-161-A	G			MP	DU	P	
RM C-143	PO		MA	MP	DU	P	
RM S-152	PO		MA	MP	DU	P	
RM C-149	D				DU	NP	
RM C-137	PO		MA	MP	DU	P	
RM S-146	PO		MA	MP	DU	P	
RM S-154	PO		MA	MP	DU	P	
RM C-130	PO	R		MP	DU	P	

ANNEXE A – DÉTAILS DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ

Rivières Saint-Jean et Saint-François (Maine/Québec, Nouveau-Brunswick)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
RM C125	PO		MA	MP	DU	P	
RM C-159	PO		MA	MP	DU	P	
RM S-165	PO		MA	MP	DU	P	
RM C-146	PO	R		MP	DU	P	
RM S-131	PO		MA	MP	DU	P	
Tab NE		NM			ND	NP	
Tab SW	G	NM			ND	P	
NE TABLET	PO					NP	
SW TAB	PO					NP	
RM C-150A	UK	NM		MP	ND	P	
RM C-152A	UK	NM		MP	ND	P	
RM S-155B	UK	NM		MP	ND	P	

Bras sud-ouest de la rivière Saint-Jean (Maine/Québec)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
RM C81	F					P	S

Terres hautes (Maine/Québec)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
MON 314	G					P	S
MON 318 A	G					P	S
MON 319.21	PO					P	S
MON 320.15	G					P	S
MON 321.5	G					P	S
MON 322.4	G					P	S
MON 323.4	G					P	S
MON 324.7	G					P	S
MON 325.3	F					P	S
MON 326.7	NR					NP	
MON 326.8	F					P	S
MON 326.18	G					P	
MON 327.30	NR					NP	
MON 328	G					P	S
MON 328.28	G					P	S
MON 329.22	G					P	S
MON 330	G					P	S
MON 330.1	NR					NP	
MON 330.21	G					P	S
MON 331.18	G					P	S
MON 332.13	G					P	S
MON 333.6	G					P	S
MON 333.29	G					P	S
MON 335.1	G					P	S
MON 335.19	G					P	S
MON 338.2	NR					NP	
MON 338.5	F					P	
MON 338.8	G					P	S
MON 340.5	G					P	S
MON 341.12	NR					NP	

Terres hautes (Maine/Québec)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
MON 341.13	G					P	S
MON 342.5	G					P	S
MON 343.5	NR					NP	
MON 343.6	G					P	S
MON 345.3	D					NP	
MON 345.5	G					P	S
MON 346.2	G					P	S
MON 347.22	F					P	S
MON 348.12	G					P	S
MON 348.30	G					P	
MON 349.6	NR					NP	
MON 349.7	G					P	S
MON 351 A	D					P	
MON 351 B	F					P	S
MON 353.1	G					P	
MON 353AA	G					P	S
MON 353 B	G					P	
MON 353.2	G					P	
MON 356.5	G					P	S
MON 359.5	G					P	S
MON 364	G					P	S
MON 368.1	G					P	S
MON 369.1	G					P	S
MON 373.7	G					P	S
MON 376.7	F					P	S
MON 380.12	F					P	S
MON 383.29	G					P	S
MON 385.2	G					P	S
MON 385.25	G					P	S
MON 387.25	G					P	S
MON 389.12	G					P	S
MON 391	G					P	S
MON 394	G					P	S
MON 396.15	G					P	S
MON 399	G					P	S
MON 400.13	G					P	S
MON 402.1	G					P	S
MON 404	F					P	S
MON 405.13	G					P	S
MON 409.8	F					P	S
MON 410.4	G					P	
MON 412.21	G					P	S
MON 414.24	G					P	S
MON 416	G					P	S
MON 418.9	G					P	S
MON 419.12	G					P	S
MON 423.12	G					P	S
MON 425.19	G					P	S
MON 427.2	G					P	S
MON 429.7	G					P	S
MON 431.7	G					P	S
MON 434.1	G					P	S
MON 437.4	G					P	S
MON 440.8	G					P	S
MON 445.3	G					P	S
MON 447	D					NP	

Terres hautes (Maine/Québec)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
MON 447.1	G					P	S
MON 452	F					P	S
MON 453.6	G					P	S
MON 457	D					P	
MON 457.1	G					P	S
MON 459.8	G					P	S
MON 462	G					P	S
MON 465	G					P	S
MON 466.1	G					P	S
MON 467.16 A	G					P	S
MON 470.1	G					P	S
MON 472	G					P	S
MON 473.24	G					P	S
MON 475	G					NP	
MON 475.1	NR					NP	
MON 475.2	G					P	S
MON 476.34	G					P	S
MON 478.8	G					P	S
MON 480.4	G					P	S
MON 481.19	G					P	S
MON 482.34	G					P	S
MON 483.24	NR					NP	
MON 484 A	F					P	S
MON 484.58	G					P	S
MON 486.21	G					P	S
MON 487.10	G					P	S
MON 490.10	G					P	S
MON 492.10	G					P	S
MON 492.11	D					NP	
MON 495	G					P	S
MON 500	F					P	S
MON 501	F					P	S
MON 502.10	G					P	S
MON 507	G					P	S

Ruisseau Halls (New Hampshire/Québec)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
RM 509	G					P	S
RM 510	F					P	S

45e Parallèle (ligne Ouest) (New York, Vermont/Québec)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
MON 522A1	G					NP	
MON 522A2	G					NP	
MON 525	G					NP	
MON 525 A	G					NP	
MON 535AAA	G					NP	
MON 535 A	G					NP	
MON 535AA	G					NP	

45e Parallèle (ligne Ouest) (New York, Vermont/Québec)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
MON 535AB	G					NP	
MON 535C1	G					NP	
MON 535 D	G					P	
MON 535E	G					NP	
MON 536	G					NP	
MON 537	G					NP	
MON 538	G					NP	
MON 549	G					NP	
MON 549 A	F					NP	
MON 551	PO					NP	
MON 562	G					NP	
MON 563	G					NP	
MON 563 A	G					NP	
MON 564	G					NP	
MON 613	G			MP		P	
MON 621	G			MP		P	
MON 622	G			MP		P	
MON 622 A	G			MP		P	
MON 623	G			MP		P	
MON 624	G			MP		P	
MON 625	G			MP		P	
MON 627	G			MP		P	
MON 627 A	G					NP	
MON 628	G			MP		P	
MON 629 C	G			MP		P	
MON 629 D	G			MP		P	
MON 629E	G			MP		P	
MON 629E1	G			MP		P	
MON 629 F	G			MP		P	
SITE MON 629 F	D					NP	
SITE MON 630	D					NP	
MON 630AA	G			MP		P	
MON 630 B	G			MP		P	
MON 631	G					NP	
MON 632 et 633	G			MP		P	
MON 634 A	G			MP		P	
MON 635	G			MP		P	
MON 635 A	G			MP		P	
MON 635 B	G			MP		P	
MON 637 A	G			MP		P	
MON 637 B	G			MP		P	
MON 638	G			MP		P	
MON 639	G			MP		P	
MON 640	G			MP		P	
MON 644	G			MP		P	
MON 644A		NM				P	
SITE MON 645	D					NP	
MON 645A	G	R		MP		P	
MON 646 A	G			MP		P	
MON 646 B	G			MP		P	
MON 646 C	G			MP		P	
MON 647	G			MP		P	
MON 648	G			MP		P	

45e Parallèle (ligne Ouest) (New York, Vermont/Québec)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
MON 649	F			MP		P	
MON 649 A	G		MI	MP		P	
MON 649 B	G		MA	MP		P	
MON 650	G			MP		P	
MON 650 A	G		MI	MP		P	
MON 651	G		MI	MP		P	
MON 651 A	G			MP		P	
MON 652	G			MP		P	
MON 652 A	G			MP		P	
MON 653	G		MI	MP		P	
MON 653 A	G			MP		P	
MON 653 B	G			MP		P	
MON 654	G			MP		P	
MON 654A		NM				P	
MON 654B		NM				P	
MON 655	F	R		MP		P	
MON 656	G			MP		P	
MON 657	PO		MA			P	
MON 657 A	G			MP		P	
MON 658	F		MI			P	
MON 659	G			MP		P	
MON 660	G			MP		P	
MON 661	G			MP		P	
MON 662	G			MP		P	
MON 663	G			MP		P	
MON 664	G			MP		P	
MON 665	G			MP		P	
MON 666	G			MP		P	
MON 667	G			MP		P	
MON 667 A	G			MP		P	
MON 668	G			MP		P	
MON 669	G			MP		P	
MON 669 A	G			MP		P	
MON 670	G			MP		P	
MON 671	G			MP		P	
MON 672	G			MP		P	
MON 673	G			MP		P	
MON 674	G			MP		P	
MON 674 A	G			MP		P	
MON 675	G			MP		P	
MON 676	G			MP		P	
MON 676 A	G			MP		P	
MON 677	G			MP		P	
MON 678	G			MP		P	
MON 679	G			MP		P	
MON 680	G			MP		P	
MON 681	G			MP		P	
MON 681 A	G			MP		P	
MON 681 B	G			MP		P	
MON 682	G			MP		P	
MON 682 A	G			MP		P	
MON 683	G			MP		P	
MON 686	G		MI	MP		P	
MON 687	F		MI	MP		P	
MON 688	PO			MP		P	
MON 688A		NM				P	

45e Parallèle (ligne Ouest) (New York, Vermont/Québec)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
MON 689	F	R		MP		P	
MON 689A		NM				P	
MON 690	G		MI	MP		P	
MON 691	PO	R		MP		P	
MON 691A		NM				P	
MON 692	G			MP		P	
MON 693	PO	R		MP		P	
MON 694	PO	R		MP		P	
MON 695	G	R		MP		P	
MON 695 A	D	R		MP		P	
MON 696	G					NP	
MON 697	G		MI	MP		P	
MON 698	PO	R		MP		P	
MON 699	PO	R		MP		P	
MON 699A	F	R		MP		P	
MON 699AA		NM				P	
MON 700	G		MI	MP		P	
MON 701	G		MI	MP		P	
MON 702	G					NP	
MON 703	G			MP		P	
MON 704 AND 705	G					NP	
MON 706	F			MP		P	
MON 706A	F	R				NP	
MON 707	F	R				NP	
MON 708	G					NP	
MON 709	PO					NP	
MON 710	G					NP	
MON 711	G					P	
MON 712	G					NP	
MON 713	G					NP	
MON 715	PO					NP	
MON 716	G					NP	
MON 717	F					NP	
MON 718	F					NP	
MON 719	NR					NP	
MON 720	F					NP	
MON 721	F					NP	
MON 722	G					NP	
MON 722 A	D	R			DU	NP	
MON 723	PO					NP	
MON 726 A	G					NP	
MON 727	F					NP	
MON 727 A	G					NP	
MON 732	F					P	
MON 733 A	G					NP	
MON 734-76	F					P	
MON 735	F					P	
MON 754 A	F					NP	

Point à l'extrême nord-ouest du lac des Bois au lac Supérieur (Minnesota/Ontario)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
MON 6 (TP 984)	G				DU	NP	

Point à l'extrême nord-ouest du lac des Bois au lac Supérieur (Minnesota/Ontario)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
MON 5 (TP 983)	G				DU	NP	
MON 4 (TP 982)	G				DU	NP	
MON 3 (TP 768)	G				DU	NP	
MON 2 (TP 767)	G				DU	NP	
MON 1 (TP 766)	G				DU	NP	

Golfe de Georgia au point à l'extrême nord-ouest du lac des Bois

(Montana, Idaho, Washington/Alberta, Colombie-Britannique)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
MON 216 C	G			MP	DU	NP	S
MON 218	G			MP	DU	P	S
MON 219	G			MP	DU	P	S
MON 220	G			MP	DU	P	S
MON 221	G			MP	DU	P	S
MON 222	G			MP	DU	P	S
MON 223	G			MP	DU	P	S
MON 224	G			MP	DU	P	S
MON 225	G			MP	DU	P	S
MON 226	G			MP	DU	P	S
MON 227	G			MP	DU	P	S
MON 228	G			MP	DU	P	S
MON 229	G		MI	MP	DU	P	S
MON 230	G			MP	DU	P	S
MON 231	G			MP	DU	P	S
MON 232	G		MI	MP	DU	P	S
MON 233	G			MP	DU	P	S
MON 234	G			MP	DU	P	S
MON 235	G		MA	MP	DU	P	S
MON 236	G		MI	MP	DU	P	S
MON 237	G		MI	MP	DU	P	S
MON 238	G			MP	DU	P	S
MON 239	G		MI	MP	DU	P	S
MON 240	G			MP	DU	P	S
MON 241	G			MP	DU	P	S
MON 242	G			MP	DU	P	S
MON 242 A	G			MP	DU	P	S
MON 243-88	G			MP	DU	P	S
MON 244-11	G			MP	DU	P	S
MON 245	G			MP	DU	P	S
MON 246	G			MP	DU	P	S
MON 246AA	G			MP	DU	P	S
MON 246AB	G			MP	DU	P	S
MON 246AC	G			MP	DU	P	S
MON 247	G			MP	DU	P	S
MON 248	G			MP	DU	P	S
MON 249	G			MP	DU	P	S
MON 250	G			MP	DU	P	S
MON 251	G		MI	MP	DU	P	S
MON 252	G		MI	MP	DU	P	S
MON 253	G			MP	DU	P	S
MON 254	G			MP	DU	P	S
MON 255	G		MI	MP	DU	P	S

Golfe de Georgia au point à l'extrême nord-ouest du lac des Bois

(Montana, Idaho, Washington/Alberta, Colombie-Britannique)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
MON 256	G			MP	DU	P	S
MON 257	G		MA	MP	DU	P	S
MON 258	G		MA	MP	DU	P	S
MON 259	G		MA	MP	DU	P	S
MON 260	G			MP	DU	P	S
MON 261	G			MP	DU	P	S
MON 270	G				DU	P	S
MON 271	G				DU	NP	
MON 272	G				DU	P	S
MON 330	G			MP		P	
MON 331	G			MP		P	
MON 332	G			MP		P	S
MON 333	G			MP		P	S
MON 333AAA		NM		MP	ND	P	S
MON 333AA	G			MP		P	S
MON 334	G			MP		P	S
MON 335	G			MP		P	S
MON 336	G			MP		P	
MON 337	G			MP		P	
MON 338	G			MP		P	
MON 338 A	G			MP		P	
MON 339	G			MP		P	
MON 340	G			MP		P	
MON 341	G			MP		P	
MON 342	G			MP		P	
MON 342 A	G			MP		P	
MON 343	G			MP		P	
MON 344	G			MP		P	
MON 345	G			MP		P	
MON 346	G			MP		P	
MON 347	G			MP		P	
MON 356	G			MP		P	
MON 356 A	G			MP		P	
MON 356AA	G			MP		P	
MON 356 B	G			MP		P	
MON 356 C	G			MP		P	

Océan Arctique au mont St. Elias (141e Méridien) (Alaska/Yukon)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
MON 37	G					P	
MON 38	PO					P	
MON 38A	PO					P	
MON 39-84	PO					P	
MON 40	G					P	
MON 41	G					P	
MON 42	G					P	
MON 43	G					P	
MON 44	G					P	
MON 45	G					P	
MON 46	G					P	
MON 46 A	G					P	

Océan Arctique au mont St. Elias (141e Méridien) (Alaska/Yukon)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
MON 47	G					P	
MON 47 A	G					P	
MON 48	G					P	
MON 48 A	G					P	
MON 49	G			MP	DU	P	
MON 49 A	G			MP	DU	P	
MON 50	G			MP	DU	P	
MON 51	G			MP	DU	P	
MON 174	G			MP	DU	P	
MON 175	G			MP	DU	P	
MON 176	G			MP	DU	P	
MON 176 A	G			MP	DU	P	
MON 177	G			MP	DU	P	
MON 178	G			MP	DU	P	
MON 179	F			MP	DU	P	
MON 180	F			MP	DU	P	
MON 181	G			MP	DU	P	
MON 182	G			MP	DU	P	
MON 183	G			MP	DU	P	
MON 184	G			MP	DU	P	
MON 185	D				DU	P	
MON 186	G				DU	P	
MON 187	G			MP	DU	P	
MON 187 A	F			MP	DU	P	

ENTRETIEN DES BORNES

Baie Passamaquoddy
(Maine/Nouveau-Brunswick)

Balises d'alignement retrouvées	49
Balises d'alignement peintes	49
Balises d'alignement réparées	1
Balises d'alignement photographiées	49

Ligne Nord
(Maine/Nouveau-Brunswick)

Bornes retrouvées	32
Bornes peintes	32
Bornes photographiées	28

Rivières Saint-Jean et Saint-François
(Maine/Québec, Nouveau-Brunswick)

Bornes de référence retrouvées	52
Bornes de référence réparées ou rétablies	35
Bornes de référence peintes	46
Bornes de référence établies	5

Bras sud-ouest de la rivière Saint-Jean
(Maine/Québec)

Bornes de référence retrouvées	1
Bornes de référence peintes	0
Bornes de référence réparées ou rétablies	0
Bornes de référence établies	0
Bornes de référence arpentées	1

Terres hautes
(Maine/Québec)

Bornes retrouvées	108
Bornes non trouvées	9
Bornes rapportées détruites	5
Bornes photographiées	107
Bornes peintes	0
Bornes réparées ou rétablies	0
Bornes établies	0
Bornes arpentées	98

Ruisseau Halls
(New Hampshire/Québec)

Bornes de référence retrouvées	2
Bornes photographiées	2
Bornes de référence arpentées	2

Ligne Ouest
(New York, Vermont/Québec)

Bornes retrouvées	151
Bornes non trouvées	1
Bornes rapportées détruites	5
Bornes établies	5
Bornes réparées ou rétablies	27
Bornes peintes	100
Bornes photographiées	112

Point à l'extrême nord-ouest du lac des Bois au lac Supérieur
(Minnesota/Ontario)

Bornes retrouvées	6
Bornes peintes	0
Bornes réparées ou rétablies	0
Bornes établies	0
Bornes arpentées	0

49e Parallèle
(Washington, Idaho, Montana, North Dakota, Minnesota/Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba)

Bornes retrouvées	78
Bornes réparées ou rétablies	12
Bornes établies	1
Bornes peintes	76
Bornes photographiées	77
Bornes arpentées	57

Océan Arctique au mont St. Elias (141e Méridien)
(Alaska/Yukon)

Bornes retrouvées	35
Bornes réparées ou rétablies	0
Bornes établies	0
Bornes rapportées détruites	1
Bornes peintes	18
Bornes photographiées	36
Bornes arpentées	0

ENTRETIEN D'ÉCLAIRCIE

Baie Passamaquoddy
(Maine/Nouveau-Brunswick)
Éclaircie dégagée entre les paires de balises d'alignement 1-26
Distance totale = **1 mile (1,6 km)**

Rivières Saint-Jean et Saint-François
(Maine/Québec, Nouveau-Brunswick)
Éclaircie dégagée à plusieurs emplacements sur la rivière Saint-François
Distance totale = **2,61 miles (4,2 km)**

Ligne Ouest
(New York, Vermont/Québec)
Éclaircie dégagée entre les bornes 659 et 683
Distance totale = **12,3 mi (19,8 km)**
Éclaircie dégagée entre les bornes 617 et 626 A
Distance totale = **7,5 mi (12,1 km)**

49e Parallèle
(Glacier National Park – Montana/Parc national des Lacs-Waterton – Alberta)
Éclaircie dégagée entre les bornes 270 et 272
Distance totale = **5,1 mi (8,2 km)**

49e Parallèle
Éclaircie dégagée entre les bornes 260 et 261
Distance totale = **3,9 mi (2,4 km)**

Océan Arctique au mont St. Elias – 141e Méridien
(Alaska/Yukon)

Éclaircie dégagée entre les bornes 37 et 50
Distance totale = **43,7 mi (70,3 km)**
Éclaircie dégagée entre les bornes 51 et 58
Distance totale = **18,9 mi (3,05 km)**
Éclaircie dégagée entre les bornes 174 et 187 A
Distance totale = **32,8 mi (52,7 km)**

ANNEXE B - SOMMAIRE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ

ANNEXE B - SOMMAIRE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ

Bornes retrouvées	410
Bornes non trouvées	10
Bornes rapportées détruites	8
Bornes établies	6
Bornes réparées/renouvelées	39
Bornes positionnées	155
---	---
Bornes de référence retrouvées	55
Bornes de référence non trouvées	0
Bornes de référence rapportées détruites	0
Bornes de référence établies	5
Bornes de référence réparées/renouvelées	35
Bornes de référence positionnées	3
---	---
Balises d'alignement retrouvées	49
Balises d'alignement peintes	49
Balises d'alignement réparées	1
---	---
Éclaircie dégagée	126,4 miles (203,4 km)

ANNEXE C – PLAN DE 15 ANS

ANNEXE C – PLAN DE 15 ANS

ANNÉE	PROJET	ACHÈVEMENT
2012	*Éclaircie – Ligne nord et ruisseau Monument*	*Achevé en 2013*
	Insp. et abornement – branche S.O de la rivière St-Jean	*Travaux futurs*
	Éclaircie – ruisseau Hall	*Reporté*
	Éclaircie et abornement – Ligne ouest (VT — QC)	*Achevé à 90 %*
	Éclaircie et abornement – Ligne ouest (NY — QC)	*Achevé à 50 %*
	Lac Sup. à la rivière à la pluie, inspection et abornement	*Achevé à 50 %*
	Éclaircie – 141e Méridien	*Achevé à 80 %*
	Éclaircie – 49e Parallèle (Pemb.- Turtle Mts.)	*Achevé en 2010*
	Tours Pt. Roberts, inspection et réparation	*Reporté*
	Fleuve Saint-Laurent, inspection et abornement	*Achevé en 2013*
	Rivière Niagara, inspection et abornement	*Achevé en 2013*
	Démarcation des eaux transfrontalières	*Achevé à 35 %*
	Arpentage 49e Parallèle (ID-MT au Glacier NP)	*Achevé à 90 %*
	Arpentage 141e Méridien	*Reporté en 2015*
	Pt. Roberts entretien d'éclaircie	*Reporté*
	Éclaircie Glacier-Waterton	*Achevé en 2013*

2013	*Bras S.-O. de la rivière St-Jean, insp. et abornement*	*Travaux futurs*
	Les Hautes terres (Section N.-E.), éclaircie	*Reporté en 2016*
	Ligne Ouest (NY/QC), éclaircie et abornement	*Achevé à 70 %*
	49e Parallèle (MI/MAN), éclaircie	*Achevé à 100 %*
	49e Parallèle (vallées Fraser et Columbia), éclaircie	*Reporté à 2015*
	Arpentage 49e Parallèle (ID-MT au parc Glacier)	*Achevé à 100 %*
	Cartographie	*Reporté*
	Démarcation des eaux transfrontalières	*Achevé à 35 %*
	Arpentage 141e Méridien	*Reporté à 2015*

2014	*Baie Passamaquoddy, inspection et éclaircie*	*Achevé à 100 %*
	Les Hautes terres (Section N.-E.), éclaircie	*Achevé en 2010*
	Ligne Ouest (NY/QC), éclaircie et abornement	*Achevé à 85 %*
	49e Parallèle (Minn. — Man.), éclaircie	*Achevé en 2013*
	Imagerie 141e Méridien	*Reporté*
	Éclaircie Glacier Waterton	*Achevé à 80 %*
	Lignes Sud et Sud-Ouest, éclaircie	*Reporté en2016*

ANNEXE C – PLAN DE 15 ANS

ANNÉE	PROJET	ACHÈVEMENT
2015	*Les Hautes terres (Section N.-E.), éclaircie*	*Reporté en 2016*
	49e Parallèle (Foothills à W. Koot.), éclaircie	Achevé en 2010
	S.E. Alaska, éclaircie (projet de 3 ans)	*Travaux futurs*
	Pt. Roberts Range Towers, inspection et réparations	
	Rivière Sainte-Claire, inspection et abornement	
	Mise à jour cartographie et SIG	
	Éclaircie Glacier Waterton	
2016	*Lignes Sud et Sud-Ouest, éclaircie*	*Travaux futurs*
	Les Hautes terres (Section SO), éclaircie	
	Ligne Ouest (VT/QC), éclaircie et abornement	
	Fleuve Saint-Laurent, inspection et abornement	
	Rivière à la Pluie, inspection et abornement	
	49e Parallèle (Foothills à W. Koot.), éclaircie	
	49e Parallèle (vallées Fraser et Columbia), éclaircie	
	S.E. Alaska, éclaircie	
	Glacier Waterton Éclaircie	
	Eaux transfrontalières Inspection et éclaircie	
2017	*Baie de Passamaquoddy, inspection et éclaircie*	*Travaux futurs*
	Ligne Nord et ruisseau Monument, éclaircie	
	Rivière Saint-Jean, inspection et abornement	
	Rivière Saint-François, éclaircie et cartographie	
	Lignes Sud et Sud-Ouest, éclaircie	
	Les Hautes terres (section sud-ouest), éclaircie	
	Ligne Ouest (VT/QC), éclaircie et abornement	
	Rivière St. Mary's, inspection et abornement	
	Rivière à la Pluie, inspection et abornement	
	49e Parallèle (Pemb.-Turtle Mts.), éclaircie	
	49e Parallèle (Foothills à W. Koot.), éclaircie	
	S.E. Alaska, éclaircie	
	Glacier Waterton Éclaircie	

ANNEXE D – PLANS DES BORNES INSTALLÉES

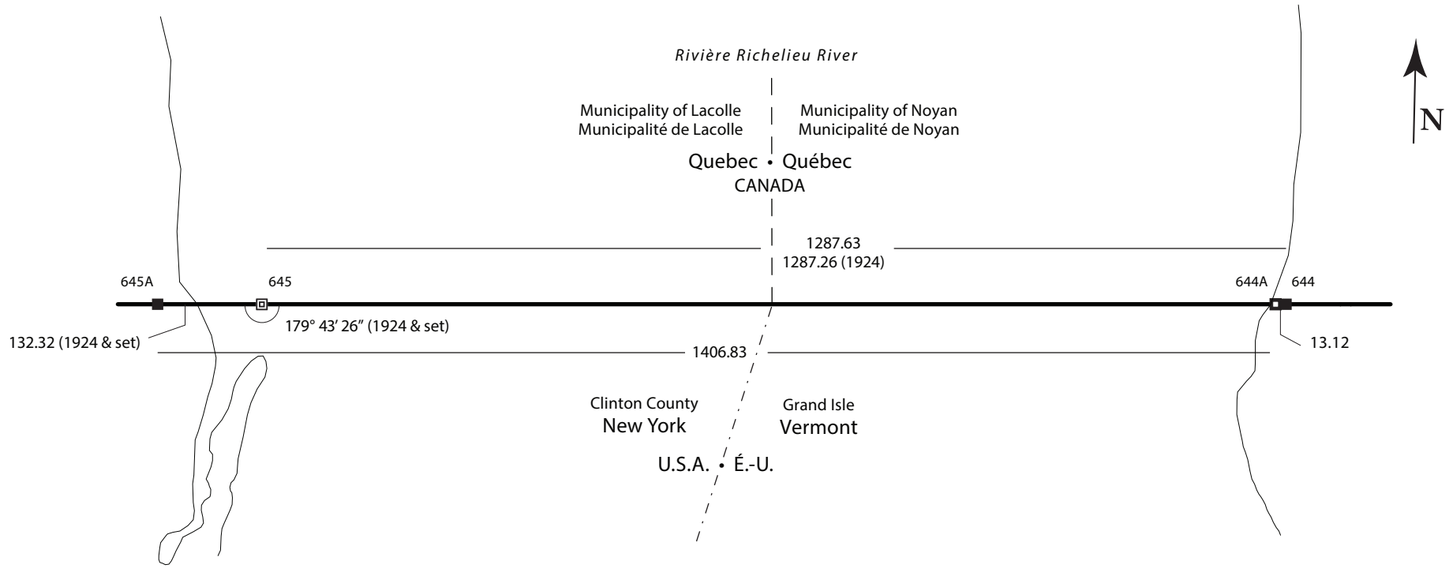

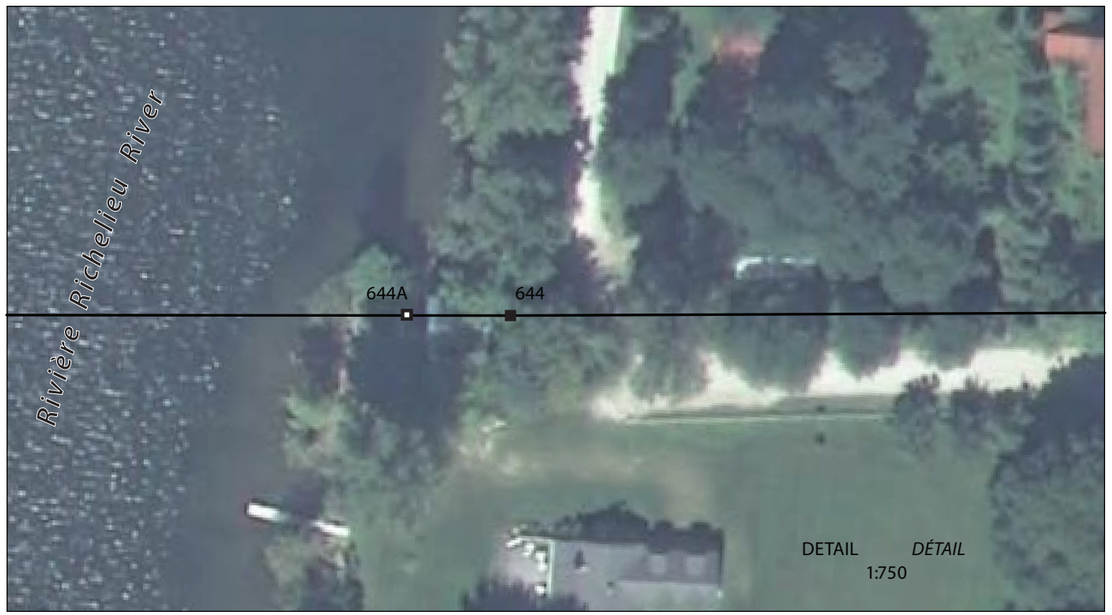

DETAIL *DÉTAIL*
1:750

BOUNDARY MONUMENT ESTABLISHED
BORNE FRONTIÈRE POSÉE

644A

IBC SECTION *SECTION CFI*
45th Parallel (West Line) *45e parallèle (Ligne Ouest)*

LOCATION *LOCALISATION*
Richelieu River *Rivière Richelieu*
QC, NY, VT

SCALE *ÉCHELLE*
1:7 500

100 0 100 200 300 400 m

LEGEND *LÉGENDE*
Newly established monument — *Nouvelle borne posée*
Existing monument — *Borne existante*
Site of monument — *Site de la borne*

Distances shown are horizontal at general ground level and are expressed in metres and decimals thereof (except when shown otherwise).

Les distances apparaissant sur ce plan sont horizontales, établies au niveau moyen du terrain et sont exprimées en mètres et décimales du mètre (sauf si indiqué autrement).

NOTES *NOTES*

MON 644 - special type cast iron monument; renewed, 2013.

MON 644A - established IBC disk in concrete cylinder on-line on east shore of Richelieu River.

MON 645A - found cast iron monument; replaced with New York style granite monument. Accepted position as found.

Encroachment: line house is a two-storey, wood-framed seasonal dwelling between MON 644 and MON 644A.

(1924) - Report of the International Boundary; Re-establishment of the Boundary between United States and Canada, Source of the St. Croix River to the St. Lawrence River.

MONUMENTED & SURVEYED BY *ARPENTÉE ET BORNÉE PAR*
Joseph L. Harrietha, CLS
Canadian Section *Section canadienne*

DATE OF SURVEY *DATE DE L'ARPENTAGE*
August 2014 *août 2014*

INTERNATIONAL BOUNDARY COMMISSION
COMMISSION DE LA FRONTIÈRE INTERNATIONALE

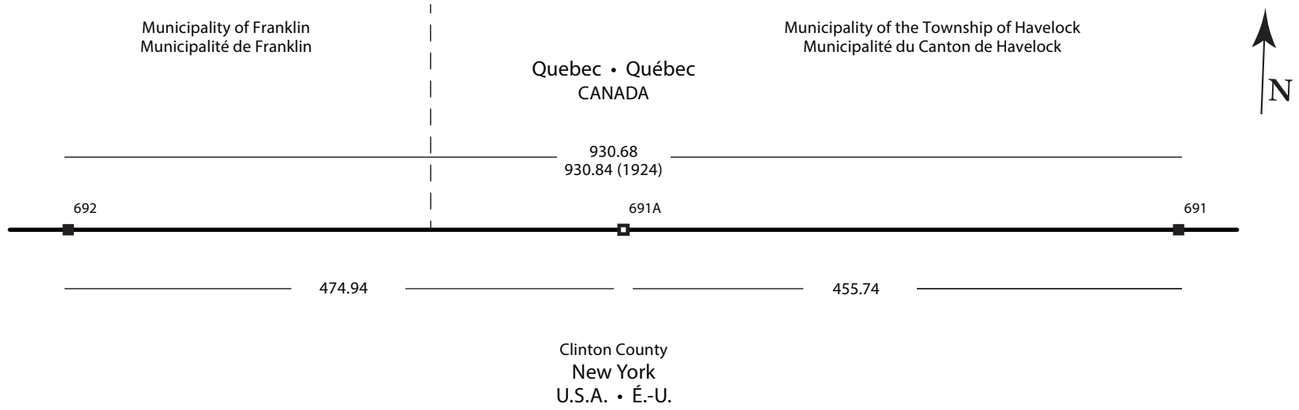

BOUNDARY MONUMENT ESTABLISHED
BORNE FRONTIÈRE POSÉE

691A

IBC SECTION — *SECTION CFI*
45th Parallel (West Line) — *45e parallèle (Ligne Ouest)*

LOCATION — *LOCALISATION*
Franklin, QC
Churubusco, NY

SCALE — *ÉCHELLE*
1:5 000
50 00 50 100 150 200 250 m

LEGEND — *LÉGENDE*
Newly established monument — *Nouvelle borne posée*
Existing monument — *Borne existante*

Distances shown are horizontal at general ground level and are expressed in metres and decimals thereof (except when shown otherwise).

Les distances apparaissant sur ce plan sont horizontales, établies au niveau moyen du terrain et sont exprimées en mètres et décimales du mètre (sauf si indiqué autrement).

NOTES — *NOTES*

MON 691 - New York style granite monument.

MON 691A - standard granite monument established online between MON 691 and MON 692.

MON 692 - New York style granite monument.

(1924) - Report of the International Boundary; Re-establishment of the Boundary between United States and Canada, Source of the St. Croix River to the St. Lawrence River.

MONUMENTED & SURVEYED BY — *ARPENTÉE ET BORNÉE PAR*
Joseph L. Harrietha, CLS
Canadian Section — *Section canadienne*

DATE OF SURVEY — *DATE DE L'ARPENTAGE*
August 2014 — *août 2014*

INTERNATIONAL BOUNDARY COMMISSION
COMMISSION DE LA FRONTIÈRE INTERNATIONALE

Municipality of the Township of Havelock • Municipalité du Canton de Havelock
Quebec • Québec
CANADA

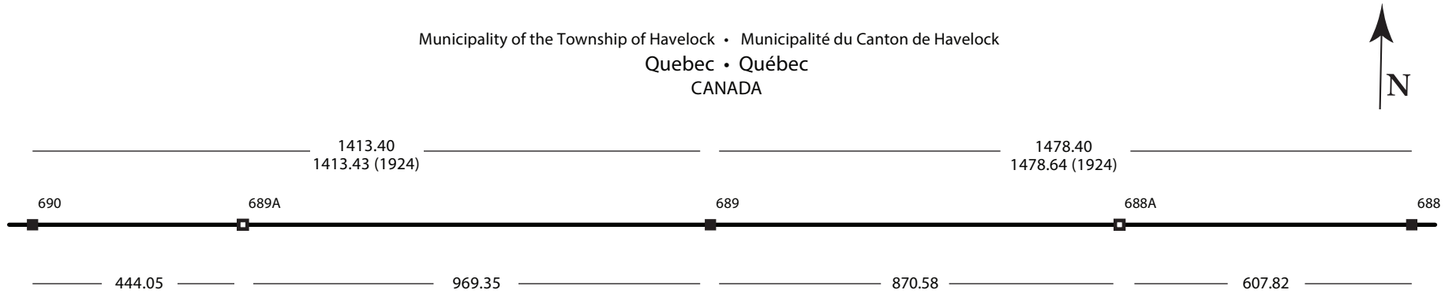

Clinton County
New York
U.S.A. • É.-U.

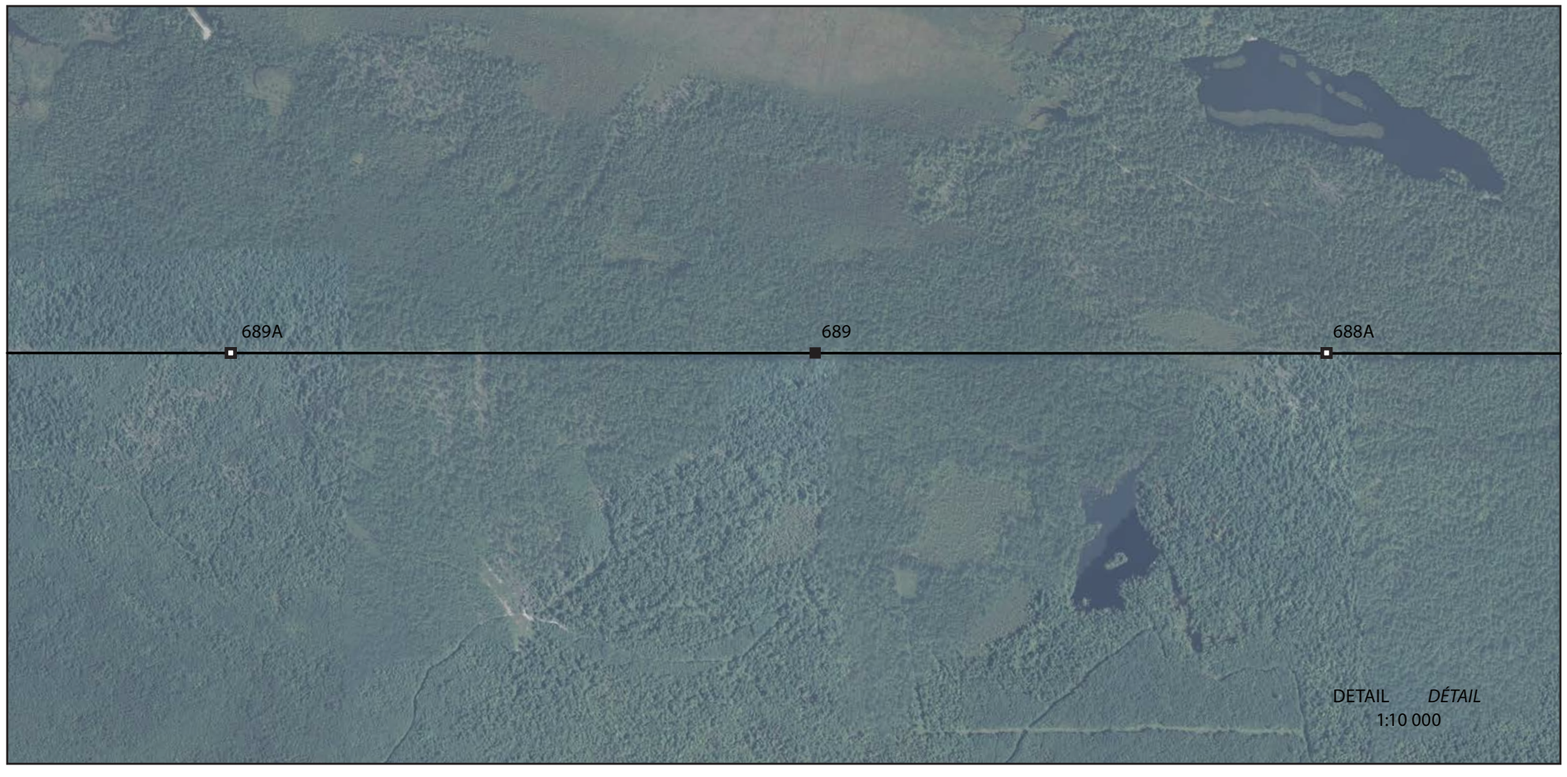

BOUNDARY MONUMENT ESTABLISHED
BORNE FRONTIÈRE POSÉE

688A · 689A

IBC SECTION
45th Parallel (West Line)

SECTION CFI
45e parallèle (Ligne Ouest)

LOCATION
Municipality of the Township of Havelock, QC

LOCALISATION
Municipalité du Canton de Havelock, QC

Clinton County, NY

SCALE *ÉCHELLE*
1:12 500

200 0 200 400 600 800 m

LEGEND *LÉGENDE*
Newly established monument — *Nouvelle borne posée*
Existing monument — *Borne existante*

Distances shown are horizontal at general ground level and are expressed in metres and decimals thereof (except when shown otherwise).

Les distances apparaissant sur ce plan sont horizontales, établies au niveau moyen du terrain et sont exprimées en mètres et décimales du mètre (sauf si indiqué autrement).

NOTES *NOTES*

MON 688 - New York style granite monument located west of The Gulf; renewed as found, 2014.

MON 688A - established standard granite monument on-line between MON 688 and MON 689.

MON 689 - New York style granite monument; renewed as found, 2014.

MON 689A - established standard granite monument on-line.

MON 690 - New York style granite monument.

(1924) - Report of the International Boundary; Re-establishment of the Boundary between United States and Canada, Source of the St. Croix River to the St. Lawrence River.

MONUMENTED & SURVEYED BY *ARPENTÉE ET BORNÉE PAR*
Joseph L. Harrietha, CLS
Canadian Section *Section canadienne*

DATE OF SURVEY *DATE DE L'ARPENTAGE*
August 2014 *août 2014*

INTERNATIONAL BOUNDARY COMMISSION
COMMISSION DE LA FRONTIÈRE INTERNATIONALE

Municipality of Franklin • Municipalité de Franklin
Quebec • Québec
CANADA

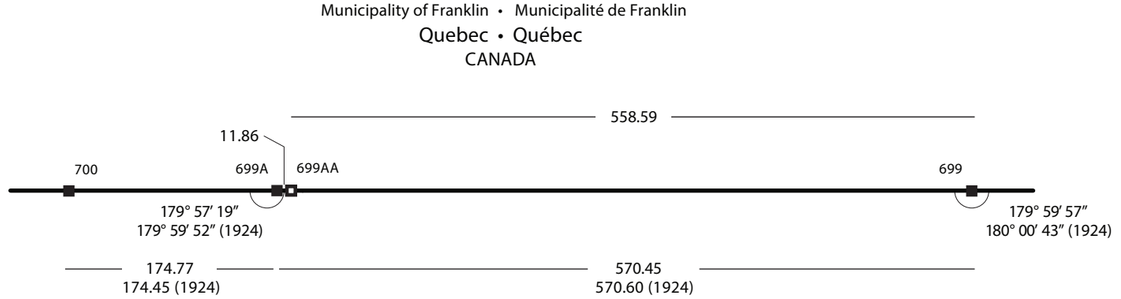

Clinton County
New York
U.S.A. • É.-U.

BOUNDARY MONUMENT ESTABLISHED
BORNE FRONTIÈRE POSÉE

699AA

IBC SECTION *SECTION CFI*
45th Parallel (West Line) *45e parallèle (Ligne Ouest)*

LOCATION *LOCALISATION*
Franklin, QC
Churubusco, NY

SCALE *ÉCHELLE*
1:5 000
50 00 50 100 150 200 250 m

LEGEND *LÉGENDE*
Newly established monument — *Nouvelle borne posée*
Existing monument — *Borne existante*

Distances shown are horizontal at general ground level and are expressed in metres and decimals thereof (except when shown otherwise).

Les distances apparaissant sur ce plan sont horizontales, établies au niveau moyen du terrain et sont exprimées en mètres et décimales du mètre (sauf si indiqué autrement).

NOTES *NOTES*

MON 699 - New York style monument; renewed 2014.

MON 699AA - established decorative monument east side of Route 209, on-line between MON 699 and MON699A.

MON 699A - accept position as found, 0.13m North; replaced with decorative monument.

(1924) - Report of the International Boundary; Re-establishment of the Boundary between United States and Canada, Source of the St. Croix River to the St. Lawrence River.

MONUMENTED & SURVEYED BY *ARPENTÉE ET BORNÉE PAR*
Joseph L. Harrietha, CLS
Canadian Section *Section canadienne*

DATE OF SURVEY *DATE DE L'ARPENTAGE*
August 2014 *août 2014*

INTERNATIONAL BOUNDARY COMMISSION
COMMISSION DE LA FRONTIÈRE INTERNATIONALE

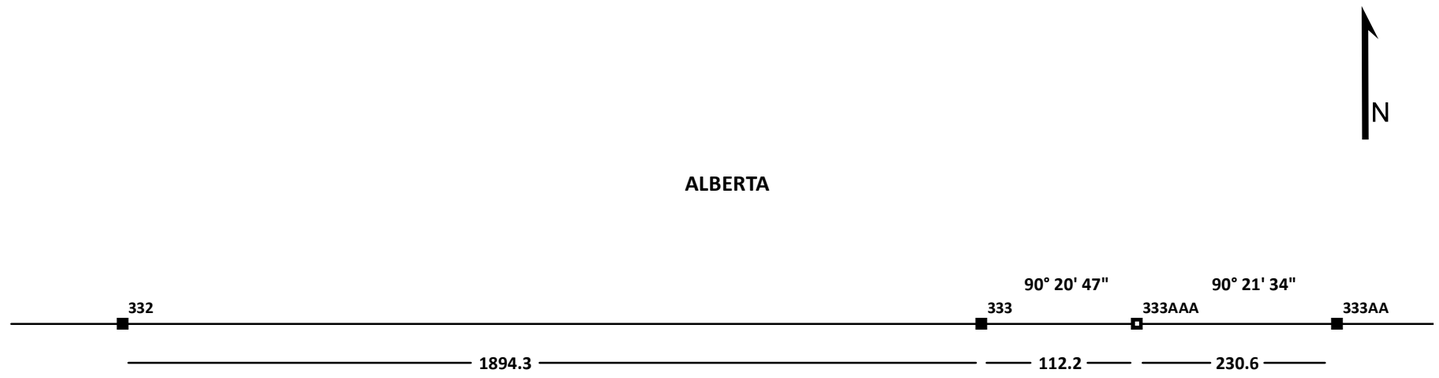

Geographic Coordinates
NAD83 epoch 2010

Monuments

Point	Latitude	Longitude
332	W111 59 43.371	N48 59 54.772
333	W111 58 10.145	N48 59 54.373
333AAA	W111 58 04.624	N48 59 54.351
333AA	W111 57 53.279	N48 59 54.304

BOUNDARY MONUMENT ESTABLISHED
BORNE FRONTIÈRE POSÉE

333AAA

IBC SECTION — *SECTION CFI*
49th Parallel (AB-SK-MB/MT- ND) — *49e parallèle (AB-SK-MB/MT-ND)*

LOCATION — *LOCALISATION*
Sweetgrass, MT / Coutts, AB

SCALE — *ÉCHELLE*
1:20 000

0 187.5 375 750 1,125 1,500 m

LEGEND — *LÉGENDE*

Newly established monument — *Nouvelle borne posée*
Existing Monument — *Borne existante*

Distances shown are horizontal at general ground level and are expressed in meters and decimals thereof (except when shown otherwise).

Les distances apparaissant sur ce plan sont horizontales, établies au niveau moyen du terrain et sont exprimées en mètres et décimales du mètre (sauf si indiqué autrement).

NOTES — *NOTES*

MON 333AAA - Stainless steel monument set in concrete base

MONUMENTED & SURVEYED BY — *ARPENTÉE ET BORNÉE PAR*
Phillip D Hargrove
American Section — Section américaine

DATE OF SURVEY — *DATE DE L'ARPENATAGE*
August 2014 — *août 2014*

INTERNATIONAL BOUNDARY COMMISSION
COMMISSION DE LA FRONTIÈRE INTERNATIONALE